



Particuliers

Publié le 19/11/2022 – Mis à jour le 06/03/2023

Demande de permis d'exportation et de certificat de réexportation (CITES)

Accéder au Service en ligne

Ce service permet, après **inscription**, d'obtenir **en ligne** le **permis ou certificat** obligatoire pour toute **exportation** (exporté hors UE) ou **réexportation** (importé dans l'UE puis exporté hors UE) d'une espèce de la faune et de la flore sauvage **menacée d'extinction**, couverte par la Convention CITES.

Pour solliciter un document CITES, il est nécessaire de vous inscrire préalablement dans **l'application i-CITES** pour obtenir un **identifiant** et un **mot de passe personnels** qui permettront par la suite d'effectuer les demandes de permis en ligne.

L'application i-CITES permet en outre de renseigner vos notifications d'importation et de les **imprimer**, avant de les présenter au bureau de douanes d'introduction dans l'UE pour validation et visa.

Il s'agit aussi d'**un outil de recherche** (sans inscription nécessaire pour cette fonction). Il donne accès à une base de données qui rassemble toute la réglementation, avec une recherche par **nom d'espèce** (taxonomie) ou **par pays**.

Luberon Monts de Vaucluse

Horaires : Lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Adresse : 315 avenue Saint Baldou 84300 Cavaillon

Tél. : 04 90 78 82 30



URL de la page : <https://www.luberonmontsdevaucluse.fr/service-public/particuliers/?xml=R17971>